



ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DE FOOTBALL

Samedi 5 septembre 2020

à la Salle des spectacles de Couvet organisée par le FC Couvet

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DE L'ANF

Présidence : Mario Chatagny
Secrétaire du procès-verbal : Laura Botteron, secrétaire du Comité central
Début de l'Assemblée : 10h00 (heure de convocation) 10h20 (début d'assemblée)

Ouverture de l'Assemblée

Cette 120^{ème} Assemblée ordinaire des délégués est ouverte par Mario Chatagny, Président de l'ANF.

Les membres du Comité Central présents sont : Mario Chatagny, Président, Pascal Bégert, Cédric Fuchs, François Murith, Christopher Clark, Laura Botteron.

Suite à la recrudescence des cas de COVID-19 et d'entente avec le FC Couvet, le comité central de l'ANF a pris la décision de supprimer le repas qui devait suivre l'assemblée. De plus, suite à une décision des autorités communales de Val-de-Travers, le port du masque est obligatoire durant cette assemblée.

Remerciements particuliers au FC Couvet qui nous accueille cette année dans le cadre de son 100^{ème} anniversaire. Nos sincères félicitations pour cet anniversaire et nos meilleurs vœux pour l'avenir.

La parole est donnée à Monsieur Michael Farruggio, membre du FC Couvet.

Salutations et bienvenue à nos hôtes, nos membres d'honneur et nos invités :

Invités :

- | | |
|---------------------------|---|
| – M. Alain Ribaux | Conseiller d'Etat, Chef du département de la justice, de la sécurité et de la culture |
| – M. Frédéric Mairy | Conseiller communal de la commune de Val-de-Travers |
| – M. Dominique Blanc | Président de l'ASF |
| – M. Romano Clavadetscher | Président de la 1 ^{ère} Ligue |
| – M. Christophe Girard | Président de la CA de l'ASF |
| – M. Georges Fillistorf | Président des vétérans de l'ASF NE du haut |
| – M. Richard Gigon | Membre de la commission de la Lo-Ro Sport |
| – M. Michel Hofer | MV.Sportlive à Bôle |
| – M. Ludovic Gonthier | Représentant de la BCN, notre sponsor |

Régions et associations amies :

- | | |
|----------------------|--------------------------------------|
| – M. Gilbert Carrard | Président de l'ACVF |
| – M. Alain Troesch | Secrétaire général adjoint de l'ACVF |

- M. Benoît Spicher Président de l’AFF
- M. Christophe Delley Membre du comité de l’AFF
- M. Peter Keller Président de l’AFBJ
- M. Marco Bianchi Président région Mittelland (AFBJ)
- M. Jacky Borruat Président de l’AJF (Jura)
- M. Patrick Waspe Membre de l’AJF
- M. Maurice Portanova Membre du comité central ACGF
- M. Heinz Hohl Président de la SOFV

Les Présidents d’honneur et les membres d’honneur suivants :

- M. Alain Grosjean Président d’honneur et membre du comité Central de la Ligue Amateur
- M. Pierre Cornu Membre d’honneur
- M. Roland Guillod Membre d’honneur
- M. Pierre Gunthard Membre d’honneur
- M. Antonio Montemagno Membre d’honneur
- M. Denis Perrenoud Membre d’honneur
- M. Gérard Prétot Membre d’honneur
- M. Bernard Renevey Membre d’honneur
- M. Michel Richard Membre d’honneur

Salutations également à toutes les Commissions de l’ANF, commissions d’arbitrage, techniques et juniors, commission de jeu, de recours, commission des terrains et commission fair-play particulièrement Messieurs Roland Guillod, président de la Commission des terrains, Gabriel Robert, de la même commission et Lionel Capelli, président de la commission de recours. Salutations aux représentants de la presse régionale ainsi qu’à notre chef technique, M. Daniel De Martini.

Se sont excusés :

- M. Roger Lebet Président d’honneur
- M. Claudio Brandellero Département technique de l’ASF
- M. Pierre-Alain Beuret Membre d’honneur
- M. Angel Casillas Membre d’honneur
- M. Bernard Challandes Membre d’honneur
- M. Gino Giora Membre d’honneur
- M. Willy Güder Membre d’honneur
- M. Michel Gygax Membre d’honneur
- M. François Kummer Membre d’honneur
- M. Jean-Pierre Plancherel Membre d’honneur
- M. Jean-Daniel Ray Membre d’honneur
- M. Daniel Rohrer Membre d’honneur
- M. Georges Sandoz Membre d’honneur
- M. Andres Villena Membre d’honneur
- M. Skander Agrebi Président de la commission de Jeu de l’ANF
- M. Emmanuel Libert Président de l’Association cantonale de gymnastique
- M. Sébastien Chételat Président de l’Association cantonale des musiques Neuchâteloises

- M. Henri Gillard Président des vétérans de l'ASF NE du bas
- M. Aristide Bagnoud Président de l'association valaisanne du football
- M. Patrick Meier Zürich Fussballverband
- M. Pascal Buser Fussballverband Nordwestschweiz.
- M. Rolf Aeberhard Service des sports ville de La Chaux-de-Fonds
- M. Patrick Pollicino Service des Sports ville de Neuchâtel
- M. Gilles Jaquet Service cantonal des sports
- M. Arnaud De Coulon Service cantonal des sports
- M. Vincent Berger Arbitre jubilaire
- M. Obada Elaian Arbitre jubilaire
- Mme Loredana Faggiani Arbitre jubilaire
- Mme Sandra Pereira Membre de la Commission de Jeu

Nos hommages et nos pensées particulières à nos amis disparus, membres de notre association, de nos familles ou de nos clubs :

- Madame Geneviève Vocat Membre d'honneur
- Monsieur Roger Miserez Membre d'honneur
- Monsieur Raffaele Cucuzza Arbitre
- Monsieur Marcel Huguenin Père de Laurent Huguenin, responsable de la commission sportive et entraîneur du FC La Sagne
- Monsieur Dylan Monnier Membre et joueur du FC Coffrane
- Madame Françoise De Coulon Maman d'Arnaud De Coulon, collaborateur du service des sports, spécialement de Jeunesse et Sport

En leur souvenir, un instant de silence est observé pour honorer leur mémoire.

Régulièrement convoquée selon l'art. 19 des statuts de l'ANF, en date du 24 juillet 2019, nous pouvons délibérer valablement. Aucune demande de modification de l'ordre du jour nous est parvenue. Nous pouvons donc nous en tenir à celui qui est en votre possession.

Chaque club étant en possession de sa carte de vote, nous prions les personnes désirant prendre la parole de se nommer et de donner le nom de leur club.

ORDRE DU JOUR STATUTAIRE

1. PRÉSENCE DES CLUBS

| | |
|---|----|
| • Clubs convoqués | 51 |
| • Clubs présents à l'ouverture de l'assemblée | 50 |
| • Majorité simple | 26 |
| • Majorité des ¾ | 38 |
| • Absents | 1 |

2. DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS

Sont désignés comme scrutateurs les représentants des clubs suivants :

- Table 1: A. Berger, Les Bois
- Table 2 : R. Ansermet, FC Le Landeron
- Table 3 : G. Prétôt, Etoile-Sporting

La parole est donnée à Monsieur Frédéric Mairy, conseiller communal de la commune du Val-de-Travers

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS

Conformément aux dispositions de l'art.31 des statuts de l'ANF, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués tenue à Saint-Imier le 24 août 2019 a été publié sur le site ANF le 4 février 2020.

Ce dernier est adopté à l'unanimité par un levé des cartes de vote et les remerciements vont à son auteur Laura Botteron.

4. RAPPORTS ANNUELS

Les rapports annuels ont été envoyés aux clubs avec l'envoi de la plaquette ANF intitulée : « Rapports d'activités, saison 2019/2020 ». Ces rapports sont parvenus aux clubs bien tardivement et le Comité central présente ses excuses pour ce retard.

Nous soumettons les présents rapports à l'acceptation des clubs sans autre commentaire :

- 4.1 Rapport du président**
- 4.2 Rapport de la commission technique et des juniors**
- 4.3 Rapport du chef technique**
- 4.4 Rapport du football féminin**
- 4.5 Rapport de la commission d'arbitrage**
- 4.6 Rapport du convocateur**
- 4.7 Rapport de la commission des seniors**
- 4.8 Rapport de la commission de jeu**
- 4.9 Rapport de la commission de recours**
- 4.10 Rapport commission Futsal**
- 4.11 Rapport commission Fair-Play**
- 4.12 Rapport commission des terrains**

Question du FC Peseux-Comète par Monsieur Pierre Gunthard :

4.5 Rapport de la commission d'arbitrage

- Remarque : Il figure une liste d'arbitres démissionnaires et en phase d'attente. Il serait intéressant d'avoir un tableau récapitulatif du nombre d'arbitres par club (savoir qui est en malus et en bonus) ainsi que le nombre d'engagements moyen des arbitres. Cela permettrait d'ouvrir les yeux sur les clubs en malus et de prendre conscience de l'importance des arbitres.

Réponse : Un listing annuel des arbitres manquants et des engagements n'est pas un moyen adéquat pour faire prendre conscience aux clubs de l'importance des arbitres. Cette liste ne sera donc pas publiée avec le rapport mais les clubs ont la possibilité de faire une demande directement à l'ANF pour savoir le nombre d'arbitres qu'ils doivent avoir et s'ils sont en bonus et en malus.

4.10 Rapport de la commission Futsal

- Remarque : Il y a eu un changement d'appellation des ligues de Futsal, ce n'est plus la Ligue A et la Ligue B. Le rapport de la commission Futsal mentionne les nouvelles appellations mais pas le tableau récapitulatif des équipes (en p. 85) qui mentionne encore les anciennes appellations.

Réponse : Les modifications seront faites.

Les rapports précités sont approuvés à l'unanimité par levée de carte de vote.

Des remerciements sont adressés à toutes les auteures et tous les auteurs de ces rapports par Mario Chatagny.

5. RAPPORT FINANCIER

La parole est donnée à M. François Murith pour commenter le bouclage de la saison 2019/2020 ainsi que le versement fait aux clubs en fin de saison 2019/2020.

L'exercice 2019/2020 restera dans les annales de l'ANF comme celui marqué par la pandémie de COVID-19. La saison a été difficile pour tous les caissiers des clubs, des associations régionales, des sections et de l'association. Suite à la décision du comité de la Ligue Amateur, prise à mi-mars 2020, d'interrompre tous les championnats, le comité de l'ANF a pris plusieurs mesures immédiates pour sauvegarder les finances de l'association, à savoir : mise en veilleuse de toutes les activités des commissions, suppression de tous les cours de formation et de perfectionnement des entraîneurs et des arbitres, demandes de RHT pour le personnel du secrétariat central et pour le chef technique, arrangements avec les entraîneurs des teams qui ont accepté une forte réduction de leurs salaires, réduction des indemnités payées aux membres du comité central.

Les comptes de l'ANF clôture donc sur un déficit de CHF 19'544.55.-.

Profits:

Le total des profits se monte à CHF 628'938.50.- alors que le budget prévoyait des recettes pour CHF 723'000.-. Cette différence provient principalement de 3 postes, à savoir :

- 6030-Amendes : CHF 67'660.- (pas d'amendes encaissées pour le 2ème tour)
- 6201-Contribution ASF arbitrage : CHF 7'100.- (pas de causeries organisées lors du 2ème tour)
- 6260-Sponsoring : .19'250.- (les prestations ont été reportées sur la prochaine saison)

Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers.

Charges :

Par rapport au budget, rien de particulier. Les différences avec les postes du budget ont été causées par l'interruption des compétitions et par voie de conséquence par la réduction de l'activité footballistique ainsi que par les mesures prises par le comité de l'ANF pour contrôler les dépenses.

Pour aider les clubs durement touchés par la pandémie, le Comité central de l'ANF a décidé de verser une aide spéciale d'un montant de CHF 42'580.- (compte 4403) qui sera réparti entre chaque club de la manière suivante : chaque club reçoit un montant forfaitaire de CHF 400.- + une indemnité de CHF 60.- par équipe active et juniors jusqu'au juniors E y compris + une indemnité de CHF 40.- par équipe de juniors F et G.

Bilan :

1. Actifs :

Le compte 1021 BCN présente un solde de CHF 504'912.77 soit une différence de CHF 217'617.60 par rapport au solde de la saison précédente. Cette différence provient du fait que la Commission de la LoRo-Sport a déjà versé le 80% du montant de la subvention pour la prochaine saison. Comme d'habitude, ce montant sera crédité aux clubs ANF lors du premier tour.

Il faut aussi souligner une différence de CHF 65'980.00 dans le poste « 1040-Débiteurs clubs ». Le montant de la facture aux clubs au 30 juin était nettement moins élevé du fait de l'interruption du championnat.

2. Passifs :

Dans la position « 2090 Passifs transitoires » les écritures suivantes ont été comptabilisées :

- CHF 161'600.- virement de la commission LoRo-Sport
- CHF 42'580.- aide spéciale aux clubs COVID 19
- CHF 9'361.60.- facture ASF pour l'informatique janvier-juin 2020

Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers.

Proposition de comptabilisation du déficit :

Prélèvement sur le Fonds pour risques généraux (position 2120) de CHF 19'544.55.-.

Question du FC Peseux-Comète par Monsieur Pierre Gunthard :

– **Quels sont les clubs qui sont concernés par le poste 1040 ?**

Réponse : Tous les clubs avaient payé la facture au 31 décembre 2019. Le montant ouvert pour le poste 1040 est dû à la facture au 30 juin 2020. Cette facture n'a pas encore été payée dans son intégralité par tous les clubs.

– **Est-ce que l'ANF a obtenu une réduction de loyer pour les bureaux de l'ANF ?**

Réponse : Oui, l'ANF a obtenu une réduction de loyer de trois mois et a procédé à la même réduction pour Neuchâtel Xamax qui sous-loue une partie des locaux.

– **Est-ce que le calcul de l'aide COVID-19 se base sur la situation des clubs à partir du 2^{ème} tour 2019/2020 ou dès la saison 2020/2021 ?**

Réponse : L'ANF s'est basé sur la situation connue durant la saison 2019/2020.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par levée de carte de vote.

6. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE COMPTE

La vérification des comptes s'est tenue le 28 juillet 2020 dans les locaux de l'ANF et a été effectuée par le FC Les Bois et le FC Saint-Imier, les suppléants les FC Le Locle et Les Brenets n'ont pas été convoqués en raison des mesures du COVID-19.

Les comptes 2019 ont donc été vérifiés par les représentants des clubs mentionnés et M. Marco Verardo du FC Les Bois a été désigné pour donner lecture du rapport des vérificateurs de compte. Il indique que les pièces comptables ont été mises à disposition et vérifiées, que le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité, que celle-ci est tenue avec exactitude et que la tenue des comptes est saine.

Au nom des vérificateurs des comptes, il prie donc les clubs de manifester leur approbation et d'en donner décharge au responsable des finances par acclamation. Aucune question n'est posée, l'Assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

7. BUDGET

Le budget est présenté par François Murith et comme les dernières saisons, nous avons tenu à maintenir un budget équilibré.

Deux postes enregistrent cependant d'importantes corrections. Il s'agit du poste 6210-Contribution Commission LoRo-Sport et du poste 3080-Subside LoRo-Sport pour les clubs.

En effet, la Commission LoRo-Sport a décidé cette saison d'indemniser directement les clubs de SFL et de première ligue ainsi que les clubs Futsal. Pour l'ANF, cela n'implique pas de changement du montant restant à la disposition de l'association.

| | <u>Saison 2019/20</u> | <u>Budget 2020/21</u> |
|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Virement LoRo-Sport | 277'000.00 | 202'000.00 |
| Subside aux clubs | 144'180.00 | 67'000.00 |
| <hr/> | | |
| Montant restant à l'ANF | 132'820.00 | 135'000.00 |

Le budget est accepté à l'unanimité par levée des cartes de vote.

8. ÉLÉCTIONS

8.1 Élection des vérificateurs de comptes

Les comptes de l'exercice 2019/2020 ont été vérifiés par les clubs du FC Saint-Imier et du FC Les Bois.

Les suppléants les FC Le Locle et Les Brenets deviennent donc vérificateurs de comptes pour la saison 2020/2021.

Nous devons donc nommer deux nouveaux suppléants, et le tournoi indique que le tour revient aux clubs du district de Boudry : FC Bevaix – FC Béroche-Gorgier – FC Bôle – FC Boudry – FC Colombier – FC Corcelles-Cormondèche – FC Cortaillod – FC Peseux-Comète – FC United Milvignes.

Propositions :

1. Le FC Corcelles-Cormondèche
2. Le FC Bôle

Approbation à l'unanimité par carte de vote, les deux clubs sont donc nommés en qualité de vérificateurs de comptes suppléants pour la saison 2020/2021.

La parole est donnée à M. Dominique Blanc, Président de l'ASF.

Distinctions aux clubs suivants :

FC Couvet 100 ans

9. PROPOSITIONS

9.1 Comité central

Orientation

Dans le but de renforcer le niveau de la 4ème ligue, trop d'équipes ne faisant que peu de points, le comité central de l'ANF planche actuellement sur la volonté de réduire les groupes de 4ème ligue de 3 groupes de 10 équipes à 2 groupes de 12 équipes. Selon nos modalités et sans retrait d'équipes en cours de championnat ou à la fin de la saison nous tablons sur 30 équipes de 4ème ligue au terme de la saison 2020 – 2021. Pour ramener les groupes à 2 x 12, nous devons procéder à la relégation de 7 équipes au terme de la saison 2021 – 2022, de façon à commencer la saison 2022 – 2023 avec 2 groupes de 12 équipes. De plus amples informations vous seront fournies au cours de cette saison.

9.2 Des clubs

FC Peseux-Comète par Monsieur Pierre Gunthard :

1. Par courrier du 19 août 2020, le FC Peseux-Comète a souhaité obtenir plusieurs informations :

- **Orientation sur les nouveaux taux de répartitions de la LoRo-Sport ;**
Réponse : Pour l'ANF, pas de changement car nous ne sommes pas concernés par un éventuel montant qui serait retenu par le Conseil d'Etat.
- **Décompte justifiant le montant attribué aux clubs et pas seulement un montant en bloc ;**
Réponse : Le tableau de répartition de la LoRo-Sport est présenté aux clubs et leur sera également transmis.
- **Décompte justifiant le montant attribué et réclamé aux clubs pour les arbitres manquants ou en surplus et pas seulement un montant en bloc ;**
Réponse : Chaque club a la possibilité de s'adresser à l'ANF afin d'obtenir le tableau de répartition par équipes pour les arbitres manquants de son club.
- **Orientation sur la fonction d'inspecteur de match dans le cadre du fair-play.**
Réponse : Le protocole d'inspecteur Fair-Play est présenté aux clubs. L'inspecteur est un collaborateur de l'ANF qui visite des matchs de championnat et de coupe et qui remplit un rapport de visite en notant plusieurs éléments tel que l'accueil de l'arbitre, l'attitude correcte des entraîneurs, des spectateurs et l'impression générale sur le déroulement du match. Il doit également noter s'il s'est présenté en début de match.

Question du FC Peseux-Comète :

S'agissant du FC Peseux-Comète, aucun inspecteur Fair-Play ne s'est présenté envers les entraîneurs et équipes ces dernières saisons, est-ce que ce fait est nouveau ?

Réponse : Normalement, les inspecteurs Fair-Play doivent se présenter, nous avons déjà mis l'accent sur ce point et nous le ferons une nouvelle fois.

Question adressée à la Commission LoRo-Sport : Ce serait intéressant de faire une enquête/étude afin de savoir qui participe à la culture et au sport et définir si le montant est réparti correctement. De plus, les rapports étaient publiés sur le site jusqu'en 2017 et aujourd'hui, ce n'est plus le cas, il n'y a plus de transparence.

Réponse de Pierre Cornu, de la Commission LoRo-Sport : Les rapports existent et peuvent être transmis sur demande. Oui, une étude serait intéressante mais ce sont des décisions politiques et à ce jour, le domaine de la culture reçoit un montant plus important que la Commission LoRo-Sport. La dernière décision indiquait que le 85% des montants était attribué à la culture et 15% au sport.

Pour information, en 2021, le montant attribué à l'ANF ne devra pas être modifié.

Question du FC Sonvilier :

Pour quelles raisons 4 clubs de l'ANF, soit les FC Saint-Imier, FC Les Bois, FC Sonvilier ne font pas partis de la répartition LoRo-Sport ?

Réponse : Les clubs ne proviennent pas du territoire neuchâtelois et ne font donc pas partis de la répartition LoRo-Sport pour l'ANF. Cependant, les clubs ne reçoivent pas de telle subvention de l'Association bernoise non plus. La Commission LoRo-Sport est consciente qu'il faut trouver une solution et une discussion sera organisée entre l'ANF, l'AFBJ et la Commission LoRo-Sport.

- 2. Suite au courriel transmis par l'ANF le 28 août 2020 annonçant que le repas qui devait suivre l'Assemblée était annulé, le FC Peseux Comète a formulé une proposition par courriel du 28.08.2020 demandant que l'on aborde « la question du repas en faveur du FC Couvet » et proposant « que le montant de CHF 40.- soit facturé par l'ANF à chaque club (1 repas par personne) pour le FC Couvet. Le but de l'AG organisée par un club étant de réaliser une rentrée d'argent, c'est la raison de la proposition. En cas de refus, les clubs auront la possibilité de verser ce montant à titre personnel et par solidarité. »**

Réponse : Cette proposition est acceptée à l'unanimité par carte de vote et le Comité central remercie tous les clubs de l'association pour cette décision. Nous pouvons dire que le mot « SOLIDARITÉ » existe encore dans le football neuchâtelois.

10. ADMISSION – DÉMISSIONS - FUSIONS

Admission

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau club : Xamax Academy

Présentation du club par Sébastien Egger.

Le club est admis provisoirement jusqu'à la prochaine assemblée des délégués de l'ASF en 2021.

Approbation à l'unanimité par acclamations.

Démission

Les FC Sporting Club Cressier et AP Val-de-Travers étaient en congé depuis 2018 et n'ont pas inscrit d'équipe pour la 3ème saison consécutive. Nous vous informons qu'au terme de cette assemblée, nous demanderons leur radiation auprès de L'ASF.

Cette année, nous avons enregistré deux dissolutions de club, le R.C.D Futsal et le FC Benfica.

Fusion

Une fusion est intervenue entre le FC Val-de-Ruz (fusion des clubs de Fontainemelon et de l'US Geneveys-sur-Coffrane en 2016) et le FC Dombresson. Celle-ci entre en vigueur pour cette saison et a été acceptée par l'ASF. Toutes les équipes jouent désormais sous le nom du FC Val-de-Ruz.

Une autre fusion est intervenue entre le FC Auvernier et le FC Neuchâtel United. Celle-ci entre en vigueur pour cette saison et a été acceptée par l'ASF. Toutes les équipes jouent désormais sous le nom du FC United Milvignes.

Question du FC Corcelles-Cormondrèche :

On ne sait pas sous quel club sont les groupements ou les teams (Béroche-Gorgier, 3L, etc.). Il n'y aurait pas une autre solution pour que l'on puisse avoir les informations de ces groupements/teams plus facilement sur le site internet ?

Réponse : Le site internet de l'ANF va prochainement être mis à jour, nous allons donc voir si des modifications pourront être effectuées dans ce sens.

La parole est donnée à M. Alain Ribaux, Conseiller d'Etat, Chef du département de la justice, de la sécurité et de la culture

11. ORIENTATION CONCERNANT LE CHAMPIONNAT ET LA « COUPE NEUCHÂTELOISE »

Championnat

Le championnat a repris officiellement le week-end des 21 au 24.08.2020.

Les groupes de 2ème et 3ème ligue sont complets.

Concernant la 4ème ligue, suite au retrait de 4 équipes (Benfica, Dombresson I, Lusitanos II et Corcelles-Cormondrèche II), nous nous sommes retrouvés avec seulement 29 équipes, ce qui aurait donné 2 groupes à 10 et un groupe à 9. Afin de rééquilibrer un peu ces groupes, le comité central a donc décidé de prendre 4 équipes de 5ème ligue pour former 3 groupes de 11 équipes. Aussi, nous nous sommes approchés des équipes d'Audax-Friul II, Cressier Sport 2019 I, Helvetia II et Superga II. Les trois premiers cités ont répondu favorablement, tandis que Superga II refusait et retirait même son équipe de 5ème ligue.

En fonction de cette information, nous n'avons pas poursuivi nos recherches et avons décidé de faire 2 groupes de 11 et un groupe de 10 pour cette saison.

En 5ème ligue, avec 17 équipes, nous aurons 2 groupes, 1 de 9 et l'autre de 8. Nous ferons donc 3 tours de championnat pour la 5ème ligue.

Cette année, un championnat des seniors 30+ débutera officiellement avec 4 équipes. Nous espérons au fil des années que le nombre d'équipe augmentera.

Le championnat a à peine commencé que nous avons déjà des problèmes liés à l'arbitrage des rencontres. A plusieurs reprises ces dernières années, nous avons tiré la sonnette d'alarme concernant le fait que de fixer le 80% de vos matches le samedi en fin d'après-midi ne pourrait probablement plus être possible à l'avenir, mais les clubs ne

modifient que peu leur façon de faire. Alors pour ce week-end, ce sont 6 matches de 3ème ligue, tous fixés à l'origine samedi 5 septembre 2020 en fin d'après-midi ou les arbitres n'ont pas pu être attribués. En effet, en raison de blessures, tests physiques non effectués ou ratés, causeries non suivies, arbitres pratiquant le football, arbitres engagés de la Super League à la Première Ligue ou sifflant en 2ème ligue-Inter, en M18, en M-16 et dans diverses autres rencontres nationales ou inter-cantoniales, nous manquons cruellement d'arbitres pour les niveaux régionaux de la 2ème et de la 3ème ligue.

Jusqu'à la fin du premier tour, nous nous efforcerons chaque semaine de faire déplacer des matches au gré du nombre d'arbitres à notre disposition, ceci pour les championnats de 2ème et 3ème ligue. Si ce problème devait perdurer, le comité central se verrait dans l'obligation de prendre des mesures pour le second tour en bloquant des journées pour les diverses catégories de jeu précitées. Avant d'en arriver là, nous comptons sur votre collaboration pour, dans la mesure du possible, fixer vos matches le vendredi soir et le dimanche pour simplifier la tâche de notre convocateur.

Les modalités pour le prochain championnat, les directives de convocation, les directives pour les renvois des matches, vous sont aussi connues et sont à consulter sur notre site. Elles sont à respecter pour un bon déroulement du championnat.

Coupe Neuchâteloise

La « Coupe Neuchâteloise » compétition très prisée puisqu'elle permet aux « petits » de se mesurer aux « grands » a aussi repris ses droits en semaine lors des 17, 18 et 19 août dernier. Pour les autres dates, il y a lieu de se référer au site internet et évitez d'avancer vos matches de championnat lors des tours de la coupe en semaine. La « Coupe Neuchâteloise prime sur les matches de championnat ». !

Suite à la demande de plusieurs clubs, notre règlement de la « Coupe Neuchâteloise des actifs » a été quelque peu modifié, étant moins strict que le précédent. La principale modification concerne le point 5. Ce document a été mis sur le site à la fin du mois de juillet 2020.

Afin de compenser quelque peu le nombre de matches en moins pour la 4ème ligue, le comité central a décidé dès cette saison d'introduire une « Coupe Neuchâteloise de 4ème ligue ». Aussi, un règlement a été édicté et mis sur notre site à la fin juillet 2020. Comme précisé dans son article 1, le but de cette nouvelle compétition est de faire jouer le plus possible de joueurs évoluant en 4ème ligue. Là aussi, prière de respecter le point 5 dudit règlement afin d'éviter de perdre vos matches par forfait.

Le règlement de la « Coupe Neuchâteloise de 5ème ligue » a aussi été quelque peu modifié. Comme précisé aussi dans son article 1, le but de cette compétition est de faire jouer le plus possible des joueurs évoluant en 5ème ligue. Prière aussi de respecter le point 5 dudit règlement afin d'éviter de perdre vos matches par forfait. Ce document a été mis sur le site à la fin du mois de juillet 2020.

La Coupe Neuchâteloise féminine se déroulera comme la saison passée avec les 7 équipes féminine, soit 2 de 3ème ligue et 5 de 4ème ligue.

Les finales de la BCN Cup juniors et des actifs et actives auront très probablement lieu à nouveau au stade de la Maladière, le week-end de Pentecôte 2021, soit du 21 au 24 mai 2021. Cela dépendra essentiellement du programme de Neuchâtel Xamax FCS.

Dans le cadre de ces finales et à pour les manifestations du 100ème anniversaire de la Ligue Amateur, l'ANF a répondu favorablement quant à l'organisation des finales des coupes suisses Seniors 30+, 40+ et 50+. Celles-ci se dérouleront le samedi 22 mai 2021. Cela sera l'occasion de voir ou revoir des vieilles gloires du football suisse encore en activité.

Pour ce qui est de la coupe Seniors 30+, nous recherchons encore plusieurs équipes afin de mettre sur pied cette compétition. Merci de vous inscrire directement auprès de M. Christopher Clark.

Au niveau de la Coupe de Suisse, c'est déjà malheureusement fini pour le FC Bôle. Après avoir été tiré au sort pour représenter notre canton, le FC Bôle a été désigné une nouvelle fois par tirage au sort pour affronter en terres bernoises le FC Zollbrück, club de 3ème ligue pour un match de pré-qualifications au tour principal. Malheureusement, le FC Bôle s'est incliné sur le score de 3 – 2 et se trouve donc éliminé de cette coupe de Suisse.

Pour ce qui est de la Coupe Suisse des seniors 30+, le FC Peseux-Comète (désigné aussi par tirage au sort) joue ce samedi 5 septembre à 17h00 à domicile contre l'équipe de l'Association des Portugais de Genève. Bonne chance à Peseux-Comète.

En coupe de Suisse féminine, le FC Cortaillod I (équipe de 4ème ligue) (également désigné par tirage au sort) a obtenu le droit de jouer contre le FC Fortuna Olten, club de 2ème ligue. Cette rencontre se déroulera également ce samedi 5 septembre à 18h00 à Cortaillod. Bonne chance à nos filles.

COVID-19

Tous les clubs, présidents de clubs et responsables RA-RT ont reçu de l'ASF et de l'ANF, le document « Covid-19, Concept de protection ASF ». Ce document doit être strictement suivi dans nos clubs régionaux. Nous rappelons quelques points :

- Participation aux entraînements et aux matchs uniquement en l'absence de symptômes.
- Garder la distance de 1,5 m entre les personnes spécialement lors des théories de matchs, porter un masque ou alors la faire en dehors du vestiaire.
- Eviter les poignées de main et tapes dans la main – se laver soigneusement les mains.
- Tenue des listes de présences aux matchs pour le traçage et les garder pendant 14 jours.
- Désignation d'un délégué Covid.
- Désinfecter les vestiaires après chaque rencontre.

Si un cas de COVID-19 devait être porté à votre connaissance, prière de respecter les recommandations émises par les autorités sanitaires de notre canton. En cas de quarantaine, c'est le médecin cantonal qui la prononce et qui fixe le délai. La commission de jeu de la Ligue Amateur a décidé que les matchs reportés pour cause de quarantaine d'une équipe doivent en principe être joués jusqu'à 72 heures après la fin de la quarantaine officiellement déclarée par le médecin cantonal. Cela s'applique si la quarantaine de termine le dimanche ou le lundi. Si la quarantaine prend fin du mardi au samedi, le match doit être joué dans les 72 heures suivant le dernier match de championnat. Le comité central de l'ANF est responsable pour la fixation des matches.

Cette règle s'applique pour l'instant aux clubs de 2ème ligue interrégionale et à la 1ère ligue féminine, mais elle sera reprise par les diverses associations de la Ligue Amateur telle que l'ANF.

Nous vous rappelons aussi la teneur de l'article 45 du Règlement de jeu qui dit : le renvoi d'un match officiel ne peut être demandé que si le terrain est impraticable, en cas de maladie infectieuse et contagieuse établie d'au moins 6 joueurs du contingent (même diagnostic attesté par un médecin) ou en cas de force majeure.

A la mi-août 2020, suite à une demande de l'ASF, nous avons donné notre accord à celle-ci pour que cette dernière négocie avec les autres entités SFL et 1ère ligue, les modalités qui pourraient être appliquées en cas de nouvelle interruption liée au Covid-19, ce que nous n'espérons pas. Selon certaines discussions mais qui doivent encore être approuvées par tout le monde du football, un classement avec promotion et relégation pourrait être décisif à la fin du premier tour.

Changements libres en 3ème, 4ème et 5ème ligue

Uniquement pour le championnat. En coupe Neuchâteloise des actifs, seuls 5 changements sont autorisés et le joueur qui sort ne peut plus revenir en jeu.

Exception pour la coupe Neuchâteloise de 4ème et 5ème ligue = changement libre.

Rappel en cas de renvoi de matches

Le Comité rappelle aux clubs qu'ils ont l'obligation d'aviser la permanence au 079/237.19.70 avant de renvoyer un match et ainsi d'obtenir l'aval de la personne de permanence. Un e-mail adressé au secrétariat de l'ANF ne suffit pas. De plus, toute fermeture de terrain par une commune doit faire l'objet d'un e-mail au secrétariat de l'ANF.

12. DISTINCTIONS - HONORARIAT

C'est une tradition, et surtout un plaisir renouvelé d'honorer chaque année, les personnes qui durant de nombreuses années se sont dépensées sans compter, et ont marqué de leurs empreintes la vie de nos clubs et du football neuchâtelois.

Élection des membres d'honneur de l'ANF :

- M. Cyril Vuillemin, membre d'honneur
- M. Mauro Camozzi, membre d'honneur

Approbation unanime par acclamations et sincères félicitations pour ces élections !

Distinctions aux arbitres :

| 10 ans d'arbitrage | 15 ans d'arbitrage |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Ciavarella Vito- Elaian Obada- Palma Sandro | <ul style="list-style-type: none">- Berger Vincent |
| 20 ans d'arbitrage | 25 ans d'arbitrage |
| <ul style="list-style-type: none">- Brea Benjamin- Hediger Robert- Merette Theron Amarilis | <ul style="list-style-type: none">- Lebre Lopes Fernando José |
| 30 ans d'arbitrage | 40 ans d'arbitrage |
| <ul style="list-style-type: none">- Faggiani Loredana | <ul style="list-style-type: none">- Binggeli Philippe- Leuenberger Thomas- Vuillemin Cyril |

Bravo et félicitations à ces arbitres souvent critiqués mais indispensables à la bonne marche de notre championnat.

Félicitations également à M. Bastien Lengacher et Guillaume Maire qui ont tous deux été promus « Arbitres Assistants » en Super League. Ils rejoignent donc Lionel Tschudi, qui lui aussi a été promu, soit dans le groupe 2 des arbitres UEFA.

Remise d'un diplôme

Bien que la saison ait été arrêtée et considérée comme blanche, nous avons quand même un club à féliciter pour avoir remporté un titre. Il s'agit du FC Deportivo qui est champion cantonal de Futsal juniors D, saison 2019/2020.

Concernant les prix Fair-Play traditionnellement distribués lors des assemblées, du fait des mesures prises par nos instances dirigeantes, soit l'arrêt des compétitions au 30 avril 2020, il n'a pas été établi de classement pour cette saison. Aussi, aucun prix ne sera remis cette année.

La remise des prix Fair-Play Fortunato Messina des juniors A, B C et football féminin FF15 et FF19, organisée lors d'un match de Neuchâtel-Xamax FCS n'aura pas lieu cette année du fait de l'arrêt des championnats.

Néanmoins, encore un grand BRAVO à toutes nos équipes pour le fair-play dont elles ont fait preuve durant cette dernière saison et nous pouvons que recommander aux équipes un grand fair-play sur nos terrains, afin que nous puissions récompenser un plus grand nombre d'équipes l'année prochaine.

13. PROCHAINES ASSEMBLÉES

- | | | |
|------|------|--|
| 13.1 | 2021 | FC les Bois (samedi 28 août 2021) |
| 13.2 | 2022 | FC Béroche-Gorgier (100 ^{ème}) |
| 13.3 | 2023 | FC Etoile-Sporting (125 ^{ème}) |
| 13.4 | 2024 | FC La Sagne et FC Saint-Blaise (75 ^{ème}) – une réponse sera donnée en 2021. |
| 13.5 | 2025 | 125 ^{ème} de l'ANF et ASI Audax-Friul ses 75 ans – à voir. |

Les assemblées devraient se tenir à la fin du mois d'août si possible, attention toutefois au week-end de la Braderie. Elles se tiendront le samedi matin cette fois-ci.

14. DIVERS

Avis de recherche : Pour rappel, il nous manque encore et toujours de nouveaux arbitres pour permettre au convocateur d'en disposer assez pour les week-ends et ainsi d'éviter que ceux-ci doivent siffler plusieurs matches le même week-end.

Avant de lever cette 120^{ème} assemblée des délégués, le Comité central tient à remercier très sincèrement :

- Le FC Couvet pour l'organisation de l'Assemblée 2020.
- L'imprimerie de L'Ouest à Cormondrèche (Claude Aubée) pour la réalisation de notre plaquette depuis 7 saisons ceci gratuitement.
- Le MV SPORTLIVE à Bôle (Michel Hofer) pour le partenariat lors de la gazette 2020.
- La BCN sponsor officiel de la BCNCUP pour la compétition coupe Neuchâteloise des juniors et de nos jeunes arbitres.
- Tous les annonceurs, de nos différentes brochures, plaquettes, programmes des finales et de la Gazette.
- Les arbitres, pour le dévouement et la disponibilité dont ils ont fait preuve tout au long de cette saison.
- Nos autorités politiques cantonales et communales, pour les appuis qu'elles fournissent à notre sport, par la mise à disposition des terrains, leur entretien, ou par l'octroi de subventions ou autres aides qu'elles apportent à nos clubs.
- Notre service cantonal de Jeunesse & Sports, pour la part prépondérante qu'il apporte à notre sport, lors des cours de moniteurs et entraîneurs.
- Notre commission LoRo-Sport de Neuchâtel, pour l'octroi de la subvention sans laquelle nous devrions revoir l'ensemble de nos objectifs et engagements.

Merci à son président Pierre Cornu et Richard Gigon pour le soutien apporté à notre association et à nos clubs pour l'octroi de la subvention lors de la séance de la commission LoRo-Sport à Colombier.

- Nos autorités sportives de l'ASF, et de la Ligue Amateur, pour l'administration générale de notre football national et régional, et à la part importante de leur soutien.
- Nos membres de nos commissions, pour tout le travail effectué durant cette saison écoulée.
- Les membres des comités des clubs, sans qui la vie de nos clubs ne saurait subsister. Car vous tous faites preuve d'un dévouement inlassable et incontestable de tous les instants pour le développement de notre sport, le football.
- La presse régionale, qui chaque semaine se fait l'écho du déroulement de notre championnat donc de l'activité de l'association.
- Les collègues du comité central, pour l'engagement, la disponibilité et le travail fourni durant cette dernière saison 2019/2020, particulièrement pénible et éprouvante en raison du Covid-19.

Avant de passer à la nouvelle saison, le président Mario Chatagny et le comité central remercient l'immense travail des présidents des clubs ainsi que des membres de comité et des bénévoles qui effectuent bien souvent leur travail dans l'ombre. Sans toutes ces personnes, le football ne serait pas ce qu'il est dans notre région.

Nous leur souhaitons plein succès pour cette nouvelle saison 2020/2021 et nous les encourageons à poursuivre vos efforts en faveur de notre sport, le football, afin que tout le monde puisse se retrouver autour de nos terrains dans la plus grande convivialité et dans le plus grand respect des autres acteurs, entraîneurs, arbitres, supporters, joueurs et dirigeants.

Vive le football neuchâtelois !

Parole aux clubs :

Question du FC Peseux-Comète par Pierre Gunthard :

Question adressée aux présidents des clubs : Qui a tenté la démarche pour obtenir une aide COVID-19 ?

Réponse : Environ 5 ou 6 clubs mais aucun n'a reçu de réponses pour le moment (positive ou négative). La démarche à faire est assez compliquée mais nous espérons que les clubs qui ont fait la démarche, obtiendront une aide.

Remarque concernant l'article paru dans ArcInfo (le 24 août 2020) sur la reprise du championnat et le match interrompu à Peseux (3ème ligue). Le FC Peseux-Comète souligne que le journaliste n'a pas vérifié sa source d'informations et aurait dû contacter le FC Le Landeron et le FC Peseux-Comète car il a induit en erreur les lecteurs. Le club précise qu'il n'y a pas eu de bagarre générale et qu'il serait bien de le préciser.

Questions du FC Bevaix :

Remarque : Concernant la discussion sur le manque d'arbitres, il faut relever que certains arbitres ne font que deux matchs par week-end et d'autres deux par saison. La question devrait être discutée.

Réponse : Le minimum fixé par arbitre est de 6 matchs par saison, la question sera discutée en comité.

15. CONTRE APPEL :

- Neuchâtel Xamax FCS

Le club précité n'est pas présent à la fin de l'Assemblée.

L'assemblée est levée à 12h35